African Scientific Journal
ISSN : 2658-9311
Vol : 03, Num 39 Décembre 2026

Les Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication et attractivité des investissements : état des lieux au Maroc

New Information and Communication Technologies and Investment Attractiveness : An Overview of the Current Situation in Morocco.

Auteur 1 : EL BAHDAOUI Safaa.
Auteur 2 : REKLAOUI Asmae.

EL BAHDAOUI Safaa (0009-0003-0331-3467, doctorante)
Université Abdelmalek Essaâdi / Ecole Nationale de Commerce et de Gestion de Tanger (ENCGT), Maroc

REKLAOUI Asmae, (Pr/ PhD)
Université Abdelmalek Essaâdi / Ecole Nationale de Commerce et de Gestion de Tanger (ENCGT), Maroc

Déclaration de divulgation : L'auteur n'a pas connaissance de quelconque financement qui pourrait affecter l'objectivité de cette étude.

Conflit d'intérêts : Les auteurs ne signalent aucun conflit d'intérêts.

Pour citer cet article : EL BAHDAOUI .S & REKLAOUI .A (2026) « Les Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication et attractivité des investissements : état des lieux au Maroc », African Scientific Journal « Volume 03, Num 39 » pp: 001 – 034.

DOI : 10.5281/zenodo.24059232.
Copyright © 2026 – ASJ

Résumé

Dans un contexte de transformation numérique accélérée et d'intensification de la concurrence entre territoires, le renforcement de l'attractivité constitue un enjeu stratégique pour les États souhaitant capter et pérenniser les investissements. Au-delà des déterminants économiques et infrastructurels traditionnels, les décisions d'implantation dépendent désormais davantage de facteurs immatériels, notamment la confiance institutionnelle, la transparence administrative, la qualité de l'information et la prévisibilité de l'environnement des affaires.

Dans cette perspective, les nouvelles technologies de l'information et de la communication (NTIC) transforment les modalités de gouvernance publique, les interactions entre administrations et investisseurs ainsi que les conditions d'accès aux services territoriaux. Leur déploiement pourrait ainsi contribuer à réduire les asymétries informationnelles, à simplifier les procédures et à améliorer l'expérience des investisseurs. Toutefois, malgré l'intérêt croissant porté à la transformation numérique des administrations, les travaux existants demeurent fragmentés et éclairent insuffisamment les mécanismes reliant les capacités numériques territoriales aux choix de localisation des investissements.

Cet article vise à analyser la contribution des NTIC à l'attractivité des investissements au Maroc, en identifiant les mécanismes institutionnels et opérationnels susceptibles de structurer cette relation. Il mobilise une démarche théorique intégrative et transdisciplinaire, articulée à un examen documentaire des orientations et initiatives de transformation numérique engagées au Maroc. Sur cette base, il propose un modèle conceptuel préliminaire reliant les capacités numériques, la qualité des services publics, la confiance des investisseurs et l'attractivité territoriale. Cette contribution entend ouvrir des perspectives de validation empirique et nourrir la réflexion sur les politiques publiques d'attractivité, notamment dans le contexte actuel des transformations territoriales marocaines.

Mots clés : Attractivité territoriale, attractivité des investissements, NTIC

African Scientific Journal
ISSN : 2658-9311
Vol : 03, Num 39 Décembre 2026

Abstract

Against a backdrop of accelerating digital transformation and intensifying competition between territories, investment attractiveness has become a strategic priority for countries seeking to attract and retain investors. Beyond conventional economic and infrastructure- related determinants, investment location decisions are also shaped by intangible factors such as institutional trust, administrative transparency, information quality and the predictability of the business environment.

In this context, information and communication technologies (ICTs) are transforming public governance, interactions between administrations and investors, and access to territorial services. Digital technologies may reduce information asymmetries, streamline adminstrative procedures ans improve the investor experience. However, the literature remains fragmented regarding the mechanisms through which territorial digital capabilities may influence investment location decisions.

This article examines the potential contribution of ICTs to investment attractiveness in Morocco and identifies the institutional and operational mechanisms that may underpin this relationship. It adopts an integrative, interdisciplinary theoretical approach, supplemented by a documentary analysis of Moroccan digital transformation policies and initiatives. Based on this analysis, a preliminary conceptual framework is prorposed, linking digital capabilities to investment attractiveness through transaction costs, procedural efficiency, digital trust and digital territorial marketing while considering the role of territorial governance. The framework provides a basis for future empirical research and offers insights for public policies aimed at strenghthening territorial attractiveness.

Keywords : Territorial attractiveness, investment attractiveness, ICTs

African Scientific Journal
ISSN : 2658-9311
Vol : 03, Num 39 Décembre 2026

Introduction

La révolution numérique redessine aujourd'hui les contours de la compétition économique mondiale. Reconnue comme la quatrième révolution industrielle, elle se distingue par l'ampleur de sa portée et la rapidité de sa diffusion à travers tous les secteurs d'activité. Si les précédentes révolutions ont été marquées par des transformations progressives, celle du digital bouleverse les modèles économiques établis avec une intensité sans précédent, créant simultanément des opportunités majeures et des défis structurels pour les territoires cherchant à s'imposer dans l'arène économique internationale.

Face à cette mutation profonde, les nations se trouvent confrontées à un impératif stratégique : repenser leurs modes de gouvernance, moderniser leurs infrastructures institutionnelles et réinventer leurs politiques d'attractivité pour capter les flux d'investissements qui conditionnent leur développement futur.

Les pouvoirs publics au Maroc, conscients de ces enjeux, ont entrepris depuis plusieurs années une transformation digitale ambitieuse visant à positionner le pays comme destination privilégiée pour les investisseurs étrangers. Au fil des années, les initiatives se sont multipliées, traduisant une volonté politique d'accompagner cette transition par des programmes structurants et des réformes institutionnelles d'envergure. Toutefois, malgré les avancées réalisées, des obstacles persistent et questionnent la capacité du territoire marocain à exploiter pleinement le potentiel des NTIC au service de son attractivité économique.

Dans ce contexte global de concurrence territoriale exacerbée, la problématique de l'attractivité des investissements se trouve au cœur des préoccupations des décideurs publics. La capacité d'un territoire à attirer, accueillir et ancrer durablement des projets d'investissement ne dépend plus uniquement de ses dotations factorielles traditionnelles infrastructures physiques, incitations fiscales, etc., mais repose de plus en plus sur des facteurs immatériels tels que la qualité de l'environnement institutionnel, la fluidité des procédures administratives, la transparence de la gouvernance et l'efficacité des services publics. C'est précisément à cette intersection entre digitalisation de l'action publique et attractivité territoriale que se situe notre questionnement central : **comment les NTIC contribuent-elles à renforcer l'attractivité des investissements au Maroc, et à travers quels mécanismes institutionnels et opérationnels s'exerce cette influence ?**

Le sujet de cet article porte ainsi sur la contribution des NTIC à l'attractivité territoriale des investissements, appréhendée à travers le cas du Maroc. Son objectif est double, d'une part, identifier, à partir de la littérature, les mécanismes institutionnels et opérationnels par lesquels les NTIC peuvent orienter le choix d'implantation des investisseurs (réduction des coûts de transaction, fluidité procédurale, confiance numérique et marketing territorial digital) ; d'autre part, confronter ces mécanismes à l'état des lieux des politiques et dispositifs numériques déployés au Maroc afin de proposer un modèle conceptuel préliminaire, destiné à de futures validations empiriques.

Pour apporter une réponse à cette question, l'article mobilise plusieurs ancrages théoriques complémentaires. Les théories de la localisation (économie spatiale, économie régionale et nouvelle économie géographique) éclairent les facteurs qui orientent le choix d'implantation des investisseurs. Les approches institutionnalistes soulignent le rôle de la qualité de l'environnement institutionnel et relationnel. La théorie des coûts de transaction et la théorie des ressources permettent, quant à elle, d'expliquer comment la digitalisation des services publics réduit les coûts supportés par les investisseurs et améliore l'efficacité des institutions. Ces apports sont croisés avec les travaux sur l'e-gouvernement, la gouvernance territoriale et le marketing territorial.

La démarche méthodologique adoptée dans cet article suit une approche intégrative et transdisciplinaire, croisant plusieurs champs théoriques pour construire un fil logique cohérent susceptible d'éclairer la relation complexe entre digitalisation des services publics et attractivité territoriale. Cette approche est complétée par une analyse approfondie de l'état des lieux des politiques et dispositifs numériques déployés au Maroc, permettant ainsi de confronter les apports théoriques aux réalités empiriques du contexte marocain. À l'issue de cette double analyse nous proposons un modèle conceptuel préliminaire schématisant les dynamiques par lesquelles les NTIC agissent sur l'attractivité des investissements.

Le choix de cette démarche s'explique par la nature de l'objet étudié et par l'état de la littérature. D'une part, aucun cadre théorique unifié n'explique les liens entre les NTIC et le choix d'implantation des investisseurs, les travaux existants traitent séparément l'e-gouvernement, la gouvernance territoriale et l'attractivité. D'autre part, la relation étudiée met en jeu des dimensions immatérielles (confiance, perception, prévisibilité) qui se prêtent davantage à une lecture compréhensive qu'à une mesure directe. Sur le plan épistémologique, la recherche s'inscrit ainsi

African Scientific Journal
ISSN : 2658-9311
Vol : 03, Num 39 Décembre 2026

dans un positionnement interprétativiste, qui appréhende l'attractivité comme une réalité construite par les perceptions et les interactions entre les acteurs territoriaux et les investisseurs. Le mode de raisonnement est de nature abductive, où il procède par allers retours entre les apports théoriques mobilisés et l'analyse documentaire du cas marocain, afin de construire un modèle conceptuel préliminaire. Cette démarche qualitative exploratoire vise à poser les bases d'une validation empirique ultérieure, dans une logique hypothético-déductive.

Cet article est organisé en quatre sections. La première est consacrée au cadrage conceptuel du territoire et de l'attractivité territoriale des investissements, ainsi qu'à leurs fondements théoriques. La deuxième analyse les mécanismes par lesquels les NTIC renforcent cette attractivité. La troisième présente l'état des lieux de l'usage des NTIC au Maroc, à travers la vision stratégique, le cadre réglementaire, les chantiers nationaux et les plateformes numériques. La quatrième propose un modèle conceptuel préliminaire.

1. De la notion du territoire à l'attractivité territoriale des investissements

1.1. Territoire : cadrage conceptuel

Avant d'examiner la littérature sur l'attractivité territoriale, il apparaît judicieux de revenir d'abord sur la notion du « territoire », parce que c'est au niveau de ce territoire que les stratégies et politiques vont être développées, les acteurs vont agir et les investisseurs vont s'implanter. Cette notion polysémique et multidimensionnelle, a fait l'objet de plusieurs recherches dans des différentes disciplines telles que la géographie (Marcel Roncayolo, 1975), la sociologie (Duran & Thoeing, 1992), l'économie (Courlet & Pecqueur, 2013), ou encore la science de gestion et le management, qui demeure le pivot des politiques de développement socio-économique.

Du « Milieu » à « l'espace » au « territoire », chaque appellation est conditionnée par un ongle de lecture spécifique. En effet, jusqu'à les années 1960, les géographes utilisent le terme « Milieu » pour désigner « la surface de la terre, gouvernée par trois dimensions : la longueur, la largeur et l'altitude » (Di Méo 1998). Progressivement, le concept s'est élargi à partir des années 1980 pour désigner un espace vécu, doté de sens et de liens, et se reconstruit par de faits idéologiques et historiques pour produire ce que certains appellent "un territoire" **(**Moine, 2006**).**

Dans cette perspective, le territoire n'est pas assimilé seulement à une surface, mais il dépasse cette dimension pour devenir un système géographique où se combinent espace, acteurs et représentations.

African Scientific Journal
ISSN : 2658-9311
Vol : 03, Num 39 Décembre 2026

Du côté des économistes, la notion du territoire est proche de celle du « pôle de développement » (PESQUEUX, 2009), en d'autres termes il renvoie à un ensemble de ressources susceptibles de fonder une offre territoriale spécifique. Dans ses travaux, Pecqueur a distingué entre deux conceptions majeures du territoire :

- ➔ **Un territoire donné** qui correspond à un territoire institutionnel (région, province, etc.)
- ➔ **Un territoire construit** marqué par un processus de construction social, composé d'un ensemble d'acteurs (institutions, entreprises, etc.)

Dans notre travail, la prise en compte de la notion du territoire dans la littérature managériale, s'avère nécessaire, et comme déjà mentionné, le management demeure le pivot des politiques de développement socio-économique (Courlet & Pecqueur, 2013), il devient une variable stratégique qui facilite ou freine l'insertion d'une entreprise dans un environnement (Torre, 2002). Nous nous intéressons, dans notre cas, à la dimension relationnelle et institutionnelle. Pour (Pecqueur, 2015), on parle du territoire lorsqu'il existe un ensemble d'acteurs qui se réunissent pour identifier un problème productif commun et mettent en place un projet pour le résoudre. Dans cette approche le lien importe plus que le lieu, de ce fait l'écosystème relationnelle devient un facteur clé de performance des territoires, dans un contexte marqué par une concurrence mondialisée (Veltz, 2005), dans ce cas le territoire relève de deux grandes dimensions **(Vaesken & Zafiropoulou, 2008)** :

- ➔ **Dimension relationnelle :** interaction entre les acteurs dans le cadre d'un processus de gestion et d'aménagement du territoire (Gillet, 2014)
- ➔ **Dimension symbolique :** mobilisée principalement par les auteurs en marketing territorial (Benko, 1999 ; Meyronin, 2009 ; Noisette et Valérugo, 2010), où le territoire se traduit par un ensemble de représentations et d'images qui influencent la façon dont les acteurs interne et externes le perçoivent (Meyronin, 2015).

D'après cette analyse, et en prenant en considération les trois dimensions évoquées par la littérature: ressource, relation, institution/ symbole, le territoire se conçoit à la fois comme un réservoir de ressources, un espace de coordination entre un ensemble d'acteurs et une construction institutionnelle porteuse de sens. Cette interaction donne naissance à la gouvernance territoriale (Gilly et Wallet, 2005)

1.2. Attractivité territorial : vers une attractivité orientée investissement

Si le territoire est conçu comme le déterminant principal du choix d'implantation des investisseurs, assurer le renforcement de son attractivité demeure la première préoccupation des acteurs territoriaux pour la conception et la mise en œuvre de la stratégie des politiques publiques locales. Le choix d'implantation de son projet d'investissement requiert une évaluation rigoureuse et multicritère, c'est dans ce sillage que la problématique de l'attractivité territoriale prend toute sa portée analytique.

D'ailleurs, la notion de l'attractivité territoriale, se construit au croisement de nombreuses approches, qui ne sont pas convergées, d'où sa dimension polysémique. Par ailleurs dans plupart des définitions, l'attractivité territoriale renvoie à la capacité d'un territoire à proposer des conditions d'implantation supérieures à celles des territoires concurrents, d'une façon à attirer durablement la cible visée, que ça soit la population, les investisseurs ou les touristes (Coeuré et Rabaud, 2003 ; Hatem, 2004 ; Krifa-Schneider et Bauduin, 2007 ; Fabry, 2009 ; Poirot et Gérardin, 2010).

Dans notre cas, nous allons nous intéresser aux approches orientées vers l'attractivité des investissements, c'est-à-dire celles qui soulignent la capacité d'un territoire à attirer des investisseurs, à soutenir leur développement, et surtout à les « sédentariser » (Krifa-Schneider et Bauduin, 2007). Afin de donner une lecture structurée des principales acceptions de l'attractivité territoriale, notamment sous l'angle de l'investissement, le tableau ci-après synthétise les principales définitions de la littérature :

Tableau N°1 : Définitions de l'attractivité territoriale à orientation investissement

Auteur(s)	Définition
Cœuré et Rabaud (2003)	« La capacité d'un pays à retenir et attirer les entreprises »
Hatem (2004)	« La capacité à attirer une fraction significative de l'investissement mobile »
(Krifa-Schneider H. et Baudin N. 2007)	« La capacité d'un territoire à attirer des activités nouvelles et des facteurs de production mobiles (capitaux, équipements, entreprises, travailleurs qualifiés) »

African Scientific Journal
ISSN : 2658-9311
Vol : 03, Num 39 Décembre 2026

(N. Fabry, 2009)	« La capacité d'un territoire à garantir aux entreprises des ressources exploitables, d'infrastructures fiables, de main d'œuvre disponible, qualifiée et productive, de technologies, de services publics et d'un environnement socio-économique et politique favorable »
(Poirot J. et Gérardin H., 2010)	« La capacité d'un territoire à être choisi par un acteur comme zone de localisation (temporaire ou durable) pour tout ou partie de ses activités »
Bentaher, A & Chadili, N. (2022)	« La capacité d'une région à attirer les investissements, la localisation, l'implantation et l'ancrage d'entreprises »
(ILLOU & OUMARI, 2023)	L'attractivité territoriale est une réponse adaptative des territoires aux changements de stratégies des investisseurs

Source : Auteur

Les différentes définitions de l'attractivité territoriale, orientées vers l'attractivité des investissements, portent un éclairage surtout sur les facteurs économiques structurant cette attractivité, elles restent toutefois étroites vu qu'elles se réduisent dans la plupart du temps aux fonctions productives du territoire. Cette orientation dans la littérature et dans les pratiques institutionnelles, a orienté les acteurs territoriaux vers des stratégies d'attractivité classiques (infrastructure, incitations fiscales…), alors que dorénavant ces approches ne répondent plus aux exigences contemporaines auxquels sont confrontés les territoires, notamment la conciliation entre attractivité économique avec une vision plus innovante, inclusive et durable du territoire.

1.3. Fondements théoriques des facteurs d'attractivité territoriale

Avant d'analyser l'impact des NTIC sur le renforcement de l'attractivité territoriale de l'investissement, une compréhension des différents fondements théoriques expliquant pourquoi un investisseur choisit un lieu d'implantation plutôt qu'un autre s'avère nécessaire.

Selon Brossard (1996), lorsqu'on aborde la problématique du choix du lieu d'implantation, on se réfère automatiquement aux facteurs de localisation utilisés par les investisseurs pour s'implanter sur un nouveau lieu d'investissement.

African Scientific Journal
ISSN : 2658-9311
Vol : 03, Num 39 Décembre 2026

Dans ce sillage, il existe trois grandes approches issues de trois théories explicatives des facteurs d'attractivité territoriale vis-à-vis des agents économiques, notamment l'économie spatiale, l'économie régionale, et la Nouvelle Economie Géographique (NEG).

Commençant par l'économie spatiale, plusieurs recherches et travaux ont été menées pour expliquer les facteurs influençant le choix d'implantation des investisseurs sur un territoire donnée, **l'économie spatiale** s'est intéressée à cette problématique, pour en sortir dès la fin des années 1980, deux explications de la localisation des entreprises dans les territoires (Kuiper et Paelinck, 1983 ; King et Fullerton, 1984).

La première explication est liée aux facteurs dites **objectifs,** comme son nom l'indique se sont des facteurs fondés sur la réalité surtout économique du territoire, sur des faits, caractéristiques et données mesurables sur le lieu d'implantation (coûts liés au transport, la main d'œuvre, le terrain, les incitations fiscales et financières, etc.) (Meunier et Mignolet, 2004).

A côté de ses facteurs objectifs, la théorie de l'économie spatiale a ajouté **les facteurs subjectifs** qui prennent en considération la perception qu'un investisseur porte sur un territoire donné (Grewal,1988), en d'autre terme l'investisseur devient un client avec un comportement d'achat qui passe par un processus d'achat influençant sa prise de décision, dans ce cadre les territoires mettent en place des stratégies et actions territoriales pour influencer positivement la décision d'implantation des investisseurs, et le recours aux NTIC pourrait être un des outils pour accrocher cette ambition.

L'économie spatiale a instauré les premiers repères concernant le choix d'implantation des investisseurs, mais la lacune existe dans le fait que les territoires apparaissent comme des espaces physiques avec des caractéristiques et paramètres géographiques et économiques, sans donner de l'importance au rôle des acteurs territoriaux (J.-A. Heraud et R. Kahn, 2012)**,** d'où l'émergence de **la théorie de l'économie régionale**, qui, sans dépasser les approches de la théorie de l'économie spatiale (Camagni 1992 ; Polèse 1994 ; Polèse & Shearmur, 2009), accorde une importance particulière à la façon dont les différents acteurs territoriaux et institutions publiques et/ou privés conduisent des politiques de développement et d'aménagement, pour se rendre visible aux investisseurs. En s'inspirant de la littérature socio-économique et du management public, la théorie de l'économie régionale préconise l'idée qu'un espace est constitué par la volonté collective de l'ensemble des acteurs qui l'organisent et sont dotés par des capacités stratégiques et cognitives.

La confrontation des apports de l'économie spatiale et de l'économie régionale (Weber, 1909 ; Christaller, 1933 ; Losch, 1940 ; Isard, 1954 ; Kuhn et Hanburger, 1963 ; Pred, 1966), ont donné naissance à un nouvel outil théorique réunissant les deux approches, celui de **la nouvelle économie géographique (Noureddine A. 2010)**. Le point de départ de la nouvelle économie géographique (NEG) était en 1991 avec Paul Krugman dans son livre « Géographie Commerciale ». La NEG est une intégration des nouvelles théories du commerce international à l'économie spatiale et régionale, elle a aussi comme objectif de comprendre, dans un contexte marqué par une concurrence accrue entre les territoires, comment les acteurs territoriaux réussissent à attirer plus d'investissements plutôt que d'autres ? Elle a mis la lumière sur le phénomène d'agglomération et l'effet de réseaux, où les investisseurs choisissent de s'implanter dans un territoire qui constitue pour eux, un écosystème, une proximité avec d'autres acteurs et une concentration de compétences, cette logique engendre un cercle vertueux où l'implantation d'un investisseur attractif dans un territoire, attire d'autres investisseurs, ce qui joue en faveur de l'attractivité et la compétitivité du territoire.

En somme, les investisseurs évaluent un territoire en fonction de plusieurs facteurs, principalement liés aux paramètres économiques, mais aussi des facteurs liés à la qualité perçue, notamment du cadre institutionnel, la transparence, la confiance que la gouvernance locale inspire. Cette dimension institutionnelle même si évoquée dans les théories de localisation, elle n'a pas été intégrée d'une façon totale, d'où la nécessité du recours aux théories institutionnalistes. Selon (Deleplace & Lavialle, 2017) l'activité économique est modelée par des institutions, et le comportement des agents économiques est fondé en grande partie sur la qualité de l'environnement institutionnel et relationnel dans lequel les conditions objectives évoluent.

African Scientific Journal
ISSN : 2658-9311
Vol : 03, Num 39 Décembre 2026

Tableau N°2 : Définitions de l'attractivité territoriale à orientation investissement

Approche théorique	Apport à l'explication du choix d'implantation	Limite ou prolongement	Références
Économie spatiale	Facteurs objectifs (coûts de transport, main-d'œuvre, terrain, incitations fiscales et financières) et facteurs subjectifs (perception du territoire par l'investisseur).	Le territoire est assimilé à un espace physique ; le rôle des acteurs territoriaux est peu pris en compte.	Kuiper et Paelinck (1983) ; King et Fullerton (1984) ; Meunier et Mignolet (2004) ; Grewal (1988) ; Héraud et Kahn (2012)
Économie régionale	Rôle des acteurs et des institutions, publics et/ou privés, dans les politiques de développement et d'aménagement qui rendent le territoire visible aux investisseurs.	Prolonge les approches de l'économie spatiale sans les dépasser.	Camagni (1992) ; Polèse (1994) ; Polèse et Shearmur (2009)
Nouvelle économie géographique (NEG)	Phénomènes d'agglomération et effets de réseau : écosystème, proximité des acteurs, concentration de compétences, cercle vertueux d'implantation.	La dimension institutionnelle, évoquée par les théories de localisation, n'est pas totalement intégrée.	Noureddine (2010)
Approches institutionnalistes	Qualité de l'environnement institutionnel et relationnel (transparence, confiance dans la gouvernance locale) comme déterminant du comportement des agents économiques.	Complètent les théories de localisation en intégrant la dimension institutionnelle.	Deleplace et Lavialle (2017)

Source : Auteur

African Scientific Journal
ISSN : 2658-9311
Vol : 03, Num 39 Décembre 2026

2. NTIC au service de l'attractivité des investissements

Avant d'examiner les mécanismes par lesquels les NTIC contribuent à renforcer l'attractivité territoriale, il convient de souligner que jusqu'à présent la littérature ne propose pas un cadre théorique unifié expliquant les liens directs entre les NTIC et l'orientation du choix d'implantation des investisseurs. Les travaux et études scientifiques disponibles abordent plusieurs dimensions d'une façon séparée : e-gouvernement, administration en ligne, gouvernance territoriale, etc. Pour dépasser cette fragmentation, notre analyse s'appuie sur une démarche intégrative, tout en croisant plusieurs champs théoriques : les études consacrées aux NTIC, e-gouvernement, gouvernance territoriale et au commerce international.

Cette approche croisée nous permet de construire un fil logique susceptible d'expliquer comment les NTIC dans l'action publique pourrait orienter la décision du choix d'implantation d'un investisseur dans un territoire plutôt qu'un autre. C'est dans cet esprit que s'inscrit la présente section, qui tente d'apporter une réponse théorique à notre problématique tout en éclaircissant les passerelles conceptuelles et les liens subtils entre usage des NTIC et attractivité des investissements.

2.1. Réduction des coûts de transaction

La recherche d'information, la compréhension du marché, la mise en conformité avec le cadre réglementaire, sont tous des coûts auxquels les investisseurs sont confrontés avant même le démarrage de leurs activités, selon (Kachwamba, 2011), ces coûts sont qualifiés d' « ex ante » et constituent une charge significative surtout pour les investisseurs étrangers. Ces coût « ex ante » peuvent être divisés en deux grandes catégories, d'une part les coûts liés à la prospection informationnelle, en d'autres termes la collecte des informations fiables sur le marché cible, et d'autre part, les coûts d'entrée recouvrant les démarches légales, les autorisations réglementaires, ainsi que les formalités administratives nécessaires à la légitimité institutionnelle (De Beule, Dewaelheyns, Schoubben, Struyfs & Van Hulle, 2022).

Les théories des coûts de transaction et du commerce international confirment qu'au-delà de l'analyse des opportunités économiques du territoire, la décision d'implantation est conditionnée également par l'évaluation des coûts à l'accès à l'information (Coase, 1987 ; Williamson, 1985). Dans ce contexte, et dans un environnement caractérisé par l'incertitude et l'asymétrie de

African Scientific Journal
ISSN : 2658-9311
Vol : 03, Num 39 Décembre 2026

l'information, les investisseurs prennent en considération les territoires offrant un meilleur accès à l'information dans le but de minimiser les coûts (BELLOUMI & TOUATI, 2022).

L'introduction des NTIC dans l'administration publique reconfigure cette donne, en facilitant l'accès à une information plus complète, à jour et facilement consultable, la digitalisation réduit l'incertitude, corrige l'asymétrie d'information et limite les risques d'opportunisme, qui constituent une étape lourde pour les investisseurs pour pouvoir s'implanter dans un territoire (Krishnan, 2013 ; Mudambi & Navarra, 2002).

Les démarches d'entrée sont également étroitement liées aux coûts supportés par les investisseurs avant l'implantation, garantir des démarches d'entrée fluide et alléger la charge bureaucratique, joue en faveur du territoire, ceci se concrétise par la dématérialisation des procédures administratives tout en offrant un parcours intégralement en ligne (paiement des impôts, dépôt des documents, demandes d'autorisations, suivi d'état d'avancement, assistance numérique, etc.) (De Beule, Dewaelheyns, Schoubben, Struyfs, & Van Hulle, 2022).

En somme, les NTIC renforce la capacité d'un territoire à attirer des investissements, dans le contexte où la lourdeur administrative constitue une barrière majeure à l'entrée. De ce fait, la digitalisation ne se limite pas uniquement à la modernisation des outils mais elle agit comme un véritable levier de transformation institutionnelle, capable de recomposer les conditions d'accès au territoire et de réduire durablement les coûts de transaction.

2.2. Fluidité procédurale

Au-delà de la réduction des coûts de transaction, la capacité de traitement des démarches administratives d'une manière rapide, transparente et prévisible constitue l'un des atouts majeurs de l'attractivité des investissements, résidant dans l'amélioration de la fluidité procédurale. L'intégration des NTIC dans la gestion des procédures administratives permet de réorganiser le processus interne et d'automatiser un ensemble de tâches qualifiées de lourdes, et comme le souligne Lamatsch (2023), les NTIC permettent aux institutions publiques de gagner en performance et en économie de ressources (déplacement, temps, coût de fonctionnement, etc.). La théorie des ressources met en évidence l'importance de la fluidité procédurale. Selon cette théorie, le développement d'une organisation ne dépend pas seulement de ses rapports externes, mais il est conditionné également par sa capacité à mobiliser des ressources internes (Wernerfelt, 1984) au service de ses usagers (Durand, 1997). Transposé au territoire, son attractivité dépend de

African Scientific Journal
ISSN : 2658-9311
Vol : 03, Num 39 Décembre 2026

l'efficacité des institutions publiques, de leur aptitude à transformer ces ressources en services simples, fiables et rapides (Durand, 1997 ; Lamatsch, 2023), ce qui constitue un déterminant clé pour les investisseurs. Dans cette perspective, les NTIC s'incarnent en particulier dans la dématérialisation des procédures, ce qui élimine une multitude de tâches manuelles (Algan, Bacache-Beauvallet & Perrot, 2016). l'usage des logiciels, plateformes et systèmes automatisés permet de prendre en charge une grande partie des flux d'information, de compresser les délais et d'améliorer la qualité du traitement, par conséquent, les interactions deviennent plus rapides et standardisées, et comme (Kachwamba, 2011) le confirme, grâce aux services en ligne, les investisseurs peuvent effectuer un ensemble des étapes de la démarche administrative (soumission des formulaires, dépôt des demandes, remplissage des obligations fiscales, accès aux données réglementaires, etc.) sans se déplacer et en toute conformité avec les politiques du pays d'accueil.

Ainsi, l'efficacité temporelle constitue une partie intégrante de la fluidité procédurale, aujourd'hui et à l'échelle internationale, le temps de traitement est devenu un indicateur de qualité des services publics et un critère de différenciation majeur entre les nations. De même les investisseurs accordent une valeur décisive à la notion du « temps », ils privilégient les territoires dynamiques qui interagissent d'une manière rapide et prévisible, plutôt que de s'exposer à des délais administratifs aléatoires (Michalet, 1999).

En somme, la fluidité procédurale, induite par la digitalisation, rend l'environnement institutionnel plus agile et plus réactif. Elle permet aux territoires d'offrir un processus d'implantation fluide, moins incertain et plus rapide, ce qui constitue un avantage comparatif essentiel dans un contexte de compétition internationale pour attirer les investisseurs. Les NTIC deviennent ainsi un levier stratégique d'efficacité opérationnelle et un facteur structurant de l'attractivité territoriale.

2.3. Confiance numérique

La confiance en général, constitue un mécanisme essentiel dans la relation entre le territoire et les investisseurs, elle conditionne l'ancrage local du projet d'investissement, calibre la perception du risque institutionnel, et influence la décision du choix d'implantation. Plusieurs recherches montrent que les principes de responsabilité, de transparence et de participation s'imposent désormais comme des critères majeurs de la localisation des investisseurs (Haddad & Bouzaida, 2013). L'ancrage territorial ne dépend plus seulement des avantages matériels du territoire, mais également de la qualité de la relation tissée entre l'investisseur et les partenaires locaux. Il s'agit

d'un processus long et continu, fondé sur un ensemble complexe d'interactions et d'influences réciproques, où la confiance stabilise et structure l'engagement territorial (Frayssignes, 2005).

La mise en ligne d'un portail numérique institutionnel, la publication ouverte des informations administratives, les dispositifs d'aide, etc., sont tous des actions consolidant la confiance numérique, ils contribuent à l'instauration d'un climat de prévisibilité favorable aux investisseurs (Luna-Reyes, Bertot & Mellouli, 2014). Selon (Schmidthuber, Willems & Krabina, 2023). D'ailleurs la transparence s'impose à l'échelle internationale comme un indicateur central de la bonne gouvernance et un facteur d'attractivité des investisseurs (Abu-Shanab, 2014), surtout pour lutter contre la corruption (Ojha, 2008) tout en intégrant les nouvelles technologies (Máchová, 2018).

L'engagement et la participation active des investisseurs dans la conception et l'amélioration des politiques publiques constituent également une partie intégrante de la confiance. Si dans les stratégie commerciales, les entreprises cherchent à transformer le comportement du consommateur d'un simple « consommateur » à un « consom'acteur » pour susciter son engagement, et lui faire sentir qu'il est au centre des préoccupations de l'entreprise, le territoire suit la même logique à travers le renforcement de la e-participation des investisseurs dans une logique de gouvernance plus inclusive, transformant l'investisseur « nomade » à un acteur «localement ancré» (Bousquet, Verstraete & Barbat, 2018 ; Zimmermann, 2005).

Les NTIC offrent cette possibilité de participation dynamique des acteurs économiques en général à travers les interactions sur les réseaux sociaux, les plateformes collaboratives, les interfaces digitales participatives, etc. (Wirtz, Weyerer & Rösch, 2019).

2.4. Marketing territorial digital

Dans un contexte de concurrence nationale et internationale, le marketing territorial constitue la boîte à outils stratégique positionnant les territoires pour attirer des talents, touristes, investisseurs, etc. les principaux écrits traitant du marketing territorial (Texier et Valla, 1992; Noisette et Vallérugo, 1996; van den Berg et Braun, 1999; Kotler et Gertner, 2002; Hospers, 2004; Lehu, 2004; Kavaratzis, 2009; Metaxas, 2010; Kapitsinis et collab., 2011; Bagautdinova et collab., 2012; Chamard, 2014; Gayet, 2014; El Khazzar et Echattabi, 2016, 2017; Vuignier, 2018) établissent un lien étroit entre marketing territorial et attractivité territoriale. Dans la plupart des définitions dont la cible est l'investisseur, le marketing territorial est « un ensemble de moyens et méthodes

African Scientific Journal
ISSN : 2658-9311
Vol : 03, Num 39 Décembre 2026

auxquels les acteurs territoriaux, directement ou indirectement, individuellement ou collectivement vont recourir pour développer l'attractivité d'investissement, en partant de l'identité du territoire concerné tout en proposant une offre différente et concurrentielle par rapport aux autres territoires. » (H. Echattabi, 2018). Comme tous domaines, le marketing territorial a connu une profonde transformation avec la montée en puissance du numérique, surtout dans la manière de communication et d'interaction des territoires avec leurs publics cibles (les réseaux sociaux, les plateformes digitales, les applications mobiles, etc.). Les recherches récentes confirment que les technologies numériques constituent les leviers centraux de la communication sur les territoires (Gayet, 2014), permettant ainsi une meilleure diffusion d'information, et une interaction crédible avec les parties prenantes.

Dans cette perspective, selon Scheil, Vaillant et De Montaigu (2014), le marketing territorial digital est « l'ensemble des activités marketing mises en œuvre via des canaux digitaux pour informer, promouvoir et valoriser un territoire ». L'intégration des NTIC dans les stratégies marketing territorial renforce l'attractivité des investissements, tout d'abord au niveau de la visibilité nationale et internationale, en produisant des contenus digitaux permettant aux investisseurs éloignés d'accéder en temps réel à des données sur les opportunités d'implantation.

la réputation du territoire est aussi un facteur déterminant dans les décisions d'implantation des investisseurs (Zenker & Braun, 2017), la construction d'une image de marque structurée autour d'un positionnement stratégique et une proposition de valeur identifiable est désormais une obligation pour les territoires désirant la création d'un avantage compétitif durable (Kavaratzis & Hatch, 2020), ceci est facilité par les NTIC à travers la possibilité de présenter son identité visuelle et son récit territorial sur les différentes plateformes digitaux, elles permettent également de contrôler les perceptions qui circulent sur le territoire dans l'espace numérique (Rochette, 2015), cette maîtrise constitue un levier clé pour sécuriser la décision des investisseurs dans un contexte où l'information circule rapidement.

3. Etat des lieux de l'usage des NTIC au service de l'attractivité territoriale au Maroc

3.1. Vision stratégique marocaine de la transformation digitale

La transformation digitale occupe aujourd'hui une place centrale dans les politiques publiques marocaines. Elle est présentée comme un levier majeur de la compétitivité nationale, d'amélioration de la gouvernance publique et de renforcement de l'attractivité territoriale. Le

numérique est placé au centre des stratégies nationales, avec l'ambition de positionner le Maroc comme un hub digital africain. La stratégie Maroc Digital 2030, dévoilée en 2023 et pilotée par l'Agence de Développement du Digital (ADD), confirme cette priorisation en s'alignant sur des orientations stratégiques ayant comme objectif l'accélération de la transformation digitale, tout en définissant 3 axes stratégiques structurants (Figure 1) :

- Le premier axe « **Administration digitale** », concerne les différentes initiatives visant la construction d'une administration digitale centrée sur l'usager tout en modernisant et simplifiant l'ensemble des procédures, et réduisant ainsi les coûts institutionnels liés aux démarches administratives.
- Le deuxième axe « **Écosystème Digital et innovation** » repose sur le développement d'une économie numérique innovante et compétitive grâce aux gains de performance amenés par les secteurs technologiques.

Le troisième axe « **Inclusion sociale et développement humain** » a pour but d'améliorer la qualité de vie à travers l'inclusion numérique traduite par la généralisation des services publics numériques et la réduction des fractures sociales et territoriales

Figure N°1 : Les axes des orientations stratégiques du royaume

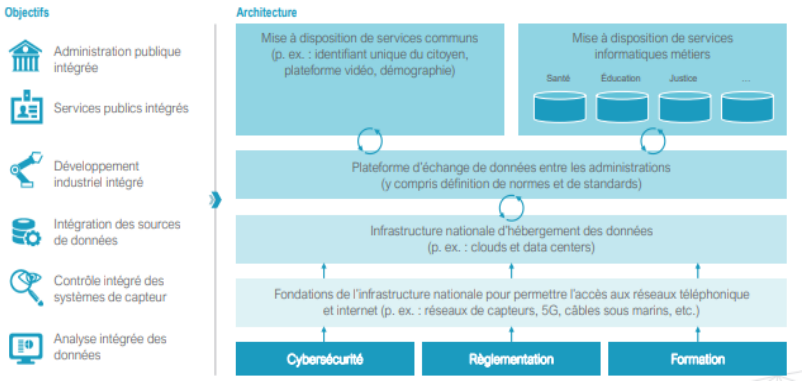


Source : Note d'Orientations Générales pour le Développement du Digital au Maroc à horizon 2025

La mise en place d'un environnement favorable au développement digital, est le point de départ pour assurer cette vision stratégique. Cet environnement est constitué essentiellement de quatre piliers transversaux : la mise à niveau d'un cadre réglementaire, le renforcement de l'infrastructure numérique, la montée en compétences digitales, et l'instauration de la culture et la confiance digitale. L'interaction entre l'ensemble des piliers constitue un socle stratégique visant la

maximisation de l'impact de la digitalisation sur l'attractivité territoriale du royaume. Dans le cadre de notre travail, l'axe de l'administration digital occupe une place centrale, considéré comme le levier de transformation en profondeur des services publics pour plus d'efficacité, de rapidité et de transparence vis-à -vis des usagers, en particulier les investisseurs. Selon le rapport du développement digital au Maroc 2025, cet axe repose sur un ensemble de chantiers structurants, notamment la mise en place d'un cadre national d'interopérabilité entre les administrations, le développement des solutions digitales capables de moderniser les parcours administratifs, la garantie d'une expérience fluide et unifié aux usagers.

Figure N°2 : Illustration de l'architecture de la plateforme digitale gouvernementale au Maroc



Source : Note d'Orientations Générales pour le Développement du Digital au Maroc à horizon 2025

3.2. Cadre réglementaire et gouvernance du numérique au Maroc

La mise en place d'un cadre réglementaire dans le cadre de la multiplication des échanges des transactions électroniques due au développement accéléré du digital, est une étape indispensable pour garantir la protection des droits fondamentaux, notamment en termes des libertés individuelles, de transparence et de lutte contre la cybercriminalité.

Ce cadre réglementaire constitue un socle essentiel pour soutenir les 3 axes stratégiques nationaux du Maroc digital 2030.

Dans le domaine de l'administration digitale, le cadre réglementaire permet de renforcer la gouvernance des données publiques, surtout les données ouvertes (Open Data), constituant un

levier majeur de la confiance institutionnelle. Il permet ainsi de stimuler un écosystème d'innovation autour des données sur l'ensemble du territoire. Le développement d'une économie compétitive, est conditionné par la création d'un environnement prévisible et attractif, facilitant l'accès des startups et entreprises innovantes au territoire, ainsi la mise en œuvre de la nouvelle charte d'investissement, la réforme de la fiscalité, le cadre réglementaire du financement collaboratif, etc., permettent d'atteindre cet objectif en rendant le territoire plus compétitif surtout vis-à-vis des investisseurs.

Sur le plan de l'inclusion sociale, un ensemble des dispositions réglementaires ont été introduites au niveau des lois sectorielles, dans le but de garantir l'accès universel aux services numériques.

En somme, il existe autant des textes de loi, décrets et Dahirs visant l'instauration d'un environnement numérique fiable et sécurisé, le renforcement d'un climat de confiance entre l'administration publique et les usagers. La figure ci-dessous cite les textes législatifs les plus importants encadrant cette relation :

Figure N° 3 : Textes législatifs et réglementaires à l'ère de la révolution numérique



Source : Adapté par nous-mêmes selon les textes de loi cités

3.3. La mise en pratique des orientations stratégiques de digitalisation

3.3.1. Chantiers nationaux de digitalisation

Afin d'instaurer un écosystème numérique au niveau du royaume, une série de chantiers nationaux de digitalisation ont été lancés par le Ministère chargé de la Transition Numérique et de la Réforme de l'Administration, en coopération avec plusieurs partenaires, notamment l'Agence de Développement du Digital. Cette dernière, créée par la loi n**°61-16**, constitue un établissement stratégique visant l'impulsion, la coordination et l'accélération de la digitalisation des services publics d'une manière simplifiée, fiable, efficace et surtout adaptée aux besoins des usagers.

Dans cette perspective, les programmes engagés s'articulent autour de la modernisation en profondeur des pratiques administratives, cet objectif est placé au sommet des préoccupations de l'ADD, d'ailleurs l'un des chantiers prioritaires est celui du gouvernement intelligent (smart government) visant la mise en place d'une plateforme d'échange des données comme pierre angulaire de l'interopérabilité et la fluidité des services publics au profit des usagers y compris les investisseurs.

Le renforcement de la capacité numérique des agents publics, est considéré aussi comme une priorité majeure dans ce processus de transformation, dans ce cadre, des initiatives qualifiées de programmes de transformation organisationnelle sont mises en place dans le but de standardiser les processus et revoir les modes de travail.

Les principaux chantiers nationaux de transformation digitale engagés à ce jour sont synthétisés dans le tableau ci-dessous.

Tableau N°3 : Les principaux chantiers nationaux de digitalisation de l'administration publique

Projets mises en place	**Objectifs**
Plateforme d'interopérabilité (GISRE)	Garantir l'échange sécurisé des données entre les administrations. Ceci permet d'éviter aux citoyens de fournir les mêmes documents plusieurs fois.
Digital Factory	La mise en place d'une usine numérique qui fonctionne en mode agile avec des équipes multidisciplinaires, dans le but de développer des

African Scientific Journal
ISSN : 2658-9311
Vol : 03, Num 39 Décembre 2026

	solutions digitales rapidement pour les services publics.
Portail Unique Citoyen	La centralisation de l'accès aux services et informations administratives à travers un portail national unique, permettant ainsi la simplification des démarches pour les citoyens et l'optimisation de l'expérience utilisateur.
Digitalisation du parcours investisseur	La digitalisation du parcours administratif des investisseurs en partenariat avec le centre régional de l'investissement, dans le but d'attirer plus d'investissements étrangers et locaux tout réduisant les coûts de transaction, en simplifiant les processus et en instaurant un climat de confiance entre administration et investisseur.
Digitalisation du parcours Import/Export	Digitalisation de l'ensemble des procédures douanières et commerciales avec PORTNET, dans le but de réduire les coûts et délais dans les formalités liées aux opérations de l'Import/Export.

Source : Adapté par les auteurs selon le site de l'ADD

3.3.2. Plateformes et services numériques au service de l'attractivité des investissements

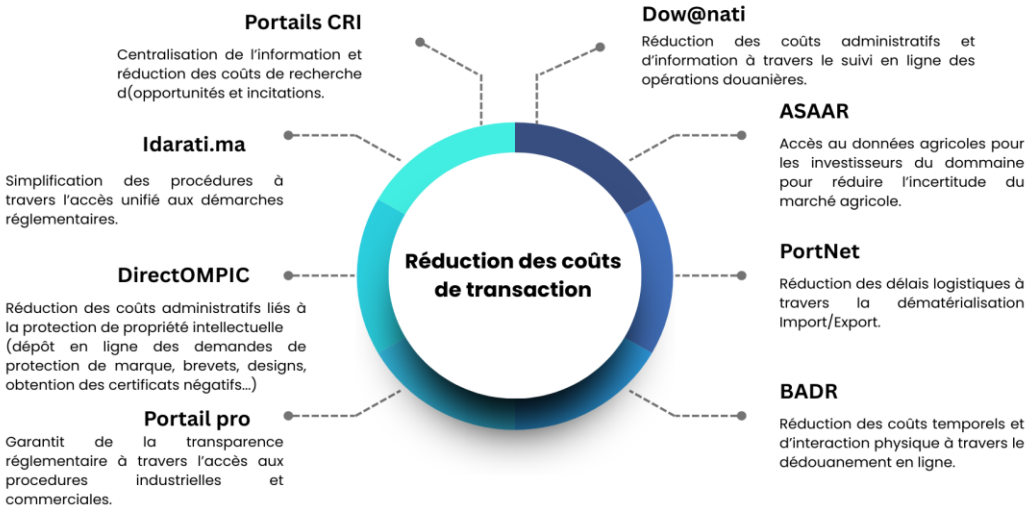
La mise en pratique de l'ensemble des chantiers nationaux de digitalisation de l'administration publique passe essentiellement par la mise en place des plateformes et applications digitales. Ces dispositifs réalisés dans le cadre de partenariat entre le Ministère de l'Intérieur, le Ministère de transition numérique et de la Réforme de l'Administration, le Ministère de l'Industrie, du Commerce, de l'Économie Verte et Numérique, l'Agence du Développement du Digital (ADD) et l'Agence Nationale de Réglementation des Télécommunications (ANRT), jouent un rôle décisif dans le renforcement de l'attractivité territoriale des investissements, notamment à travers la concrétisation des mécanismes théoriques identifiés dans la littérature (réduction des coûts des transactions, fluidité procédurale, confiance numérique et visibilité numérique).

3.3.2.1. Réduction des coûts de transaction

Comme il a été démontré dans la littérature, la réduction des coûts de transactions constitue l'un des apports les plus tangibles de la transformation digitale sur l'attractivité des investissements. Au

Maroc, un ensemble de plateformes institutionnelles ont été développées pour alléger les coûts d'entrée supportés par les investisseurs et réduire les asymétries informationnelles. La figure ci-dessous regroupe les principales plateformes réalisées pour concrétiser l'objectif de la réduction des coûts de transaction :

Figure N° 4 : Les principales plateformes digitales permettant la réduction des coûts de transaction

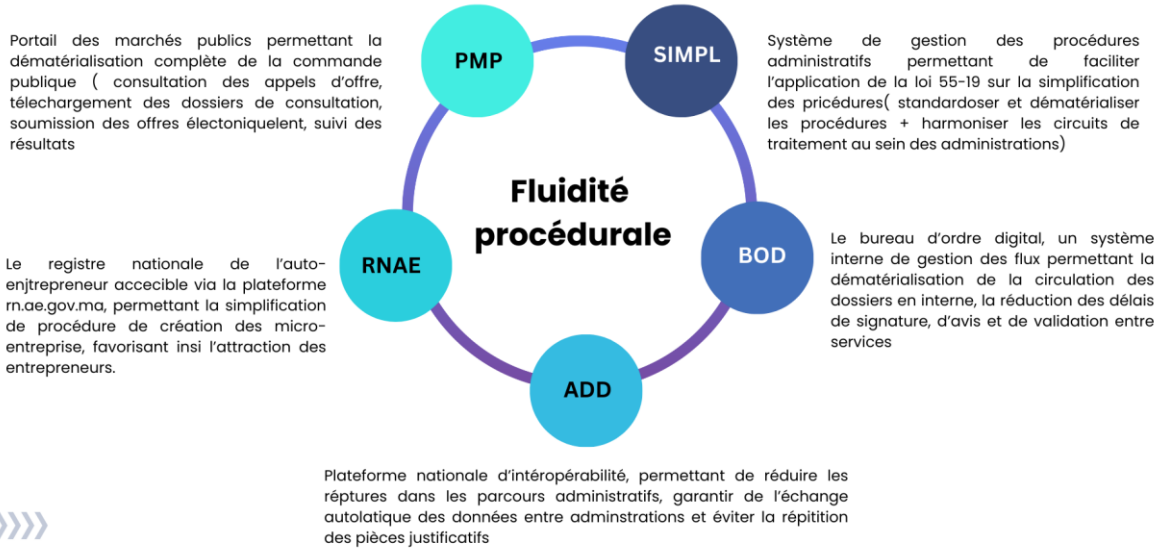


Source : Adapté par les auteurs à travers les différentes plateformes digitales en ligne

3.3.2.2. Fluidité procédurale

De son côté, la fluidité procédurale constitue un déterminant essentiel du choix d'implantation des investisseurs. La figure ci-dessous présente les principales plateformes marocaines contribuant à la fluidité procédurale.

Figure N° 5 : Les **principales plateformes digitales garantissant la fluidité procédurale**



Source : Adapté par les auteurs à travers les différentes plateformes digitales en ligne

Dans le prolongement de ces plateformes administratives nationales, les systèmes numériques sectoriels jouent également un rôle déterminant dans le renforcement de la fluidité procédurale, en particulier dans les territoires à forte vocation logistique et portuaire, tel est le cas du **Port Community System (PSC),** constituant un exemple emblématique d'infrastructure numérique qui permet de connecter l'ensemble des acteurs intervenant dans l'écosystème portuaire (autorités portuaires, douanes, transitaires, etc.), dans le but de faciliter l'échange d'informations en temps réel, réduire les délais de traitement et limiter les erreurs opérationnelles.

Au Maroc, le port Tanger Med constitue un cas de référence en matière d'intégration du PCS, il dépasse la simple fonction technique pour devenir un levier stratégique de l'attractivité territoriale, positionnant ainsi le Maroc dans les réseaux logistiques mondiaux et améliorant son image de hub compétitif et coordonnée, tout en répondant à l'ensemble des critères particulièrement déterminants pour les investisseurs (performance opérationnelle, fiabilité des chaînes logistiques, prévisibilité des délais, etc.).

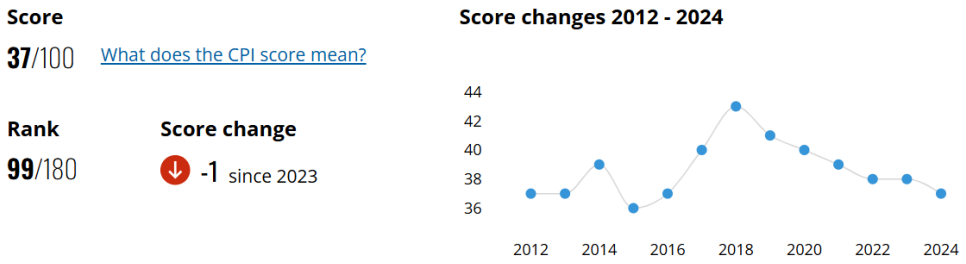
3.3.2.3. Confiance numérique

Dans un contexte d'investissement où l'authenticité des documents est cruciale, et l'adoption des services digitaux est massive, la confiance numérique constitue le prérequis indispensable à la

sécurisation des transactions électroniques, le renforcement de la perception du risque institutionnel et surtout la prévisibilité des relations entre investisseurs et administrations publiques. Au Maroc, il existe un ensemble de plateformes et initiatives visant la consolidation de cette confiance.

Aujourd'hui avec l'ensemble des efforts déployés au niveau du royaume pour renforcer la confiance numérique, le Maroc est placé 99ème/ 180 pays, avec score de 37/100 de l'indice de perception de la corruption en 2024 (Figure 6).

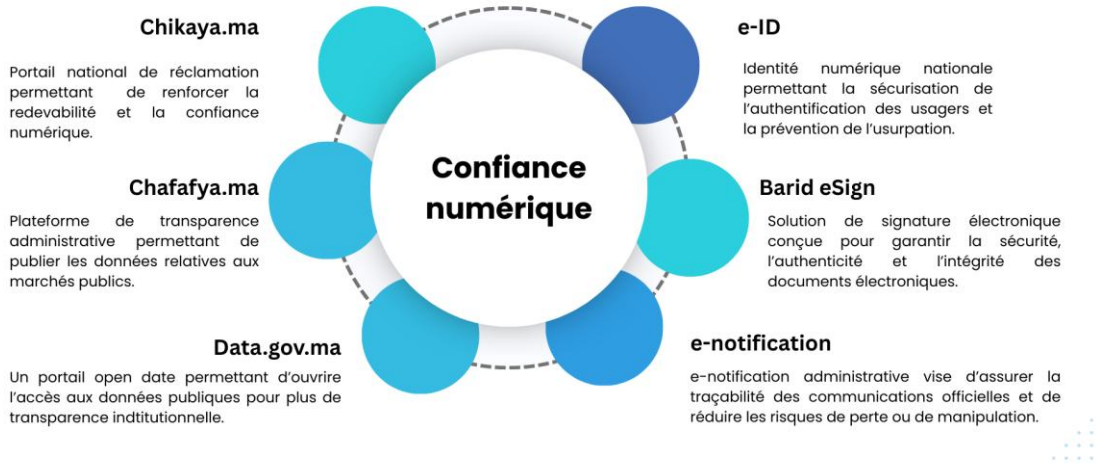
Figure N° 6 : Indice de perception de la corruption au Maroc



Source : Transparency International

Un score de 37/100 signifie que le secteur public marocain est encore affecté par un certain niveau de corruption significatif. Dans ce cadre, le Maroc déploie beaucoup d'efforts en termes de digitalisation, considérée comme l'un des moyens les plus efficaces pour réduire les marges de corruption, tout en renforçant la transparence, la standardisation et l'automatisation des processus.

Figure N° 7 : Plateformes renforçant la confiance numérique au Maroc



Source : Adapté par les auteurs à travers les différentes plateformes digitales en ligne

African Scientific Journal
ISSN : 2658-9311
Vol : 03, Num 39 Décembre 2026

3.3.2.4. La visibilité numérique

À l'ère de la compétition internationale, la visibilité territoriale et le marketing digital constituent des vecteurs stratégiques pour amplifier la visibilité, promouvoir les opportunités économiques et par conséquent attirer plus d'investisseurs. Au Maroc, plusieurs initiatives digitales au niveau nationale, sectorielle et régionale sont mises en place pour structurer l'offre territoriale vis-à-vis des investisseurs nationaux et internationaux.

Parmi les principales initiatives on trouve :

- **Morocco Now :** une plateforme nationale de branding économique, lancé en 2021 par l'Agence de Développement des Investissements et des Exportations (AMDIE), la plateforme constitue la vitrine digitale de l'attractivité marocaine des investissements, elle valorise les secteurs porteurs, offre des informations sur les opportunités d'investissement, les incitations disponibles, etc.
- **Maroc Invest :** Une vitrine territoriale numérique qui vise la promotion de l'offre d'investissement du Maroc à l'international via des campagnes digitales ciblées. D'ailleurs il existe un réseau de vitrines numériques (CasaInvest, RabatInvest, MarrakechInvest, OrientalInvest, etc.) permettant une approche territorialisée du marketing de l'investissement et valorisant les avantages compétitifs de chaque région.
- **The Directory :** Un référentiel digital lancé par l'AMDI en 2024 permettant de faciliter la concrétisation des projets d'investissement tout en proposant aux investisseurs des partenaires locaux pré-qualifiés. Le but derrière est de favoriser l'intégration des investisseurs étrangers et accélérer la phase de mise en œuvre des projets.
- **Les portails de zones industrielles et technoparcs :** ils présentent les offres foncières, infrastructures, les différents services et leurs avantages.
- **Les plateformes sectorielles de promotion :** ce sont des plateformes développées par différents départements ministériels (tourisme, industrie, agriculture, etc.) dans le but de valoriser les filières stratégiques et de renforcer le positionnement sectoriel du Maroc à l'international.

African Scientific Journal
ISSN : 2658-9311
Vol : 03, Num 39 Décembre 2026

Tableau N°4 : Synthèse des mécanismes d'attractivité et de leur concrétisation au Maroc

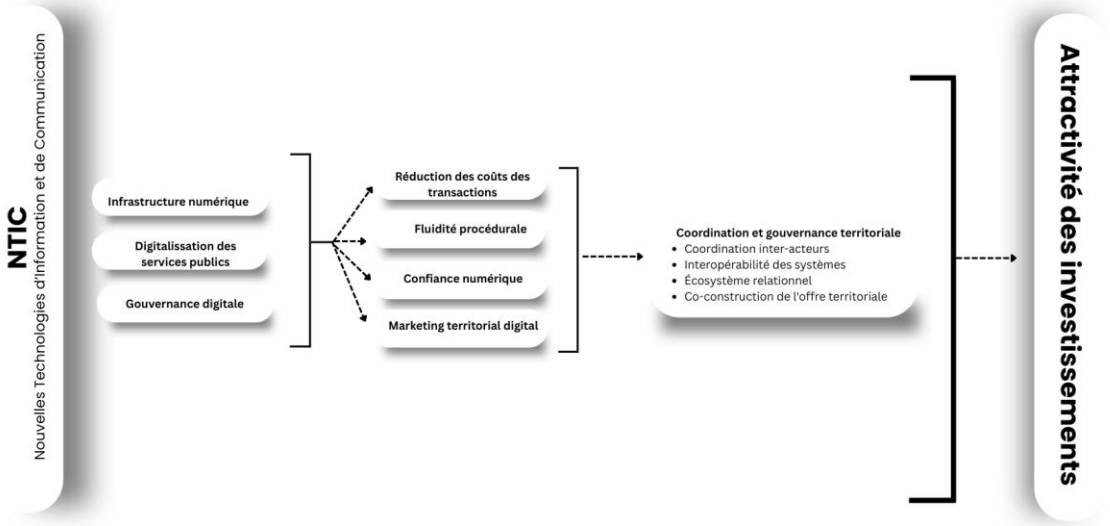
Mécanisme	**Principales plateformes et initiatives au Maroc**	**Contribution à l'attractivité des investissements**
Réduction des coûts de transaction	Portails des CRI, Idarati.ma, DirectOMPIC, Portail pro, Dow@nati, ASAAR, PortNet, BADR.	Centralisation de l'information et réduction des coûts de recherche ; accès unifié aux démarches réglementaires ; dématérialisation des formalités douanières, logistiques et de propriété intellectuelle.
Fluidité procédurale	Portail des marchés publics (PMP), SIMPL, Bureau d'ordre digital (BOD), plateforme nationale d'interopérabilité, RNAE, Port Community System (Tanger Med).	Dématérialisation de la commande publique et de la circulation interne des dossiers ; échange automatique de données évitant la répétition des pièces justificatives ; création simplifiée des micro-entreprises ; coordination des acteurs portuaires.
Confiance numérique	e-ID, Barid eSign, e-notification, Chikaya.ma, Chafafya.ma, Data.gov.ma.	Sécurisation de l'authentification et des documents électroniques ; traçabilité des communications officielles ; redevabilité (réclamations) ; transparence des marchés publics et ouverture des données.
Marketing territorial digital (visibilité numérique)	Morocco Now, Maroc Invest et vitrines régionales, The Directory, portails des zones industrielles et technoparcs, plateformes sectorielles de promotion.	Branding économique et promotion de l'offre d'investissement à l'international ; mise en relation avec des partenaires locaux pré-qualifiés ; valorisation de l'offre foncière et des avantages compétitifs de chaque région.

Source : Auteur

4. Modèle conceptuel préliminaire

A la lumière des résultats de la revue de littérature et de l'état des lieux au Maroc, nous proposons un modèle conceptuel préliminaire (figure 7), schématisant les relations entre les NTIC et l'attractivité territoriale des investissements.

Figure N° 8 : Modèle conceptuel préliminaire



Source : Etabli par nos soins

Conclusion

Au terme de cette analyse théorique et contextuelle, il apparaît que les NTIC jouent un rôle structurant et multidimensionnel dans le renforcement de l'attractivité territoriale des investissements. Loin de se limiter à une simple modernisation des outils administratifs, la digitalisation de l'action publique opère comme un véritable levier de transformation institutionnelle, capable de recomposer en profondeur les conditions d'accès au territoire, de réduire les asymétries informationnelles, d'améliorer la qualité perçue de la gouvernance et de projeter une image territoriale dynamique et compétitive sur la scène internationale.

L'examen approfondi du cas marocain révèle une volonté politique affirmée d'inscrire le Royaume dans cette dynamique de transformation digitale. La stratégie Maroc Digital 2030, pilotée par l'Agence de Développement du Digital, témoigne d'une vision stratégique claire articulée autour de trois axes structurants (l'administration digitale centrée usager, l'écosystème digital et innovation, et l'inclusion sociale et développement humain). Cette ambition s'est traduite par la mise en place d'un cadre réglementaire progressivement adapté aux exigences du numérique, ainsi que par le déploiement de nombreuses plateformes et services numériques dédiés aux investisseurs. Ces initiatives concrètes illustrent les efforts déployés pour matérialiser la vision stratégique et pour positionner le Maroc comme destination attractive dans un contexte de compétition économique régionale et mondiale intensifiée.

À l'issue de cette étude, nous avons proposé un modèle conceptuel préliminaire positionnant les NTIC comme variable indépendante agissant sur l'attractivité territoriale des investissements à travers quatre leviers intermédiaires (coûts de transaction, fluidité procédurale, confiance numérique, et marketing digital) modulés par la qualité de la gouvernance territoriale. Ce modèle constitue une première tentative de formalisation des relations complexes entre digitalisation, gouvernance et attractivité, et ouvre la voie à de multiples prolongements scientifiques.

Toutefois, cette recherche met également en lumière certaines limites et contraintes qui tempèrent ces avancées. Sur le plan théorique, l'absence de cadre conceptuel intégré dans la littérature scientifique a nécessité le recours à une approche interdisciplinaire, certes enrichissante, mais qui souligne le besoin d'une théorisation plus unifiée des relations entre NTIC et attractivité territoriale. Sur le plan empirique, malgré les progrès réalisés, des obstacles persistent au Maroc notamment l'insuffisance de l'adaptation du cadre juridique face à la rapidité de l'évolution technologique,

nécessité d'une meilleure interopérabilité entre les administrations, défis liés à la montée en compétences digitales des acteurs publics, et impératifs de renforcement de la culture et de la confiance numériques auprès de l'ensemble des parties prenantes.

Ces contraintes rappellent que la transformation digitale n'est pas un processus linéaire ni achevé, mais bien une dynamique continue requérant des ajustements constants, une coordination inter-institutionnelle renforcée et un engagement politique soutenu.

Sur le plan prospectif, des pistes de recherche apparaissent particulièrement prometteuses pour valider, affiner et enrichir le modèle conceptuel proposé. Une investigation empirique future pourra tester les relations du modèle et mesurer l'impact effectif des dispositifs numériques sur l'attractivité des investissements.

Des enquêtes approfondies auprès des investisseurs nationaux et internationaux présents au Maroc permettent également de d'enrichir la compréhension de la manière dont ces acteurs perçoivent et évaluent l'offre digitale territoriale, parallèlement, un approfondissement des dimensions institutionnelles s'avère nécessaire pour explorer finement les mécanismes de gouvernance territoriale et les modes de coordination entre les acteurs ainsi que les processus de co-construction des politiques digitales de l'attractivité territoriale.

BIBLIOGRAPHIE

Abu-Shanab, E. (2014). E-government and territorial attractiveness: Missing links. *International Journal of Electronic Government Research, 10*(4), 57–73.

Algan, Y., Bacache-Beauvallet, M., & Perrot, A. (2016). Digital administration. *Notes du Conseil d'analyse économique, 34*(7), 1–12.

Belloumi, M., & Touati, K. (2022). Do FDI inflows and ICT affect economic growth? An evidence from Arab countries. *Sustainability*.

Bentaher, A., & Chadili, N. (2022). L'attractivité des investissements : facteurs et enjeux pour les territoires. *Revue Marocaine de Gestion et d'Économie, 9*(25), 112–134.

Bousquet, F., Verstraete, T., & Barbat, V. (2018). La théorie des conventions pour comprendre l'ancrage territorial des PME. *Revue de l'Entrepreneuriat*, 75–102.

Brossard, H. L. (1996). Information sources used by an organization during a complex decision process: An exploratory study. *Industrial Marketing Management, 27*(1), 41–50.

Coeuré, B., & Rabaud, I. (2003). Attractivité de la France : analyse, perception et mesure. *Revue d'économie politique, 113*(3), 289–312.

Courlet, C., & Pecqueur, B. (2013). *L'économie territoriale*. Presses universitaires de Grenoble.

Di Méo, G. (1998). De l'espace aux territoires : les détours de la géographie pour analyser les caractéristiques géographiques des territoires. *L'Espace géographique, 62*(3), 99–110.

Durand, T. (1997). *Savoir, savoir-faire, savoir-être : repenser les compétences de l'entreprise* [Communication]. Conférence de l'AIMS, Montréal.

Echattabi, H. (2018). *La démarche marketing territorial comme levier de l'attractivité d'investissements : cas de la région Marrakech-Safi*. Université Abdelmalek Essaadi, Tanger.

Echattabi, H. (2025). L'offre territoriale, un levier d'attractivité des investissements : vers une revue systématique de la littérature. *Revue Organisations & Territoires, 33*(3), 235–254.

Fabry, N. (2009). Clusters de tourisme, compétitivité des acteurs et attractivité des territoires. *Revue internationale d'intelligence économique*, 55–66.

Frayssignes, J. (2005). *Les AOC dans le développement territorial : une analyse en termes d'ancrage appliquée aux cas français des filières fromagères* [Thèse de doctorat en études rurales, mention géographie]. INP-ENSAT.

African Scientific Journal
ISSN : 2658-9311
Vol : 03, Num 39 Décembre 2026

Gillet, C. (2014). Donner collectivement du sens à l'avenir touristique d'un territoire. *RIMHE : Revue Interdisciplinaire Management, Homme & Entreprise, 1*, 23–36.

Gilly, J.-P., & Wallet, F. (2005). Enchevêtrement des espaces de régulation et gouvernance territoriale. Les processus d'innovation institutionnelle dans la politique des Pays en France. *Revue d'Économie Régionale & Urbaine, 5*, 699–722.

Grewal, R. (1988). Location factors and decision-making in industrial location. *Economic Geography, 64*(2), 145–162.

Haddad, M., & Bouzaida, M. A. (2013). Développement local et gouvernance territoriale : enjeux et perspectives post-révolution. *Journal of Academic Finance*, 43–57.

Hatem, F. (2007). *Le marketing territorial : principes, méthodes et pratiques*. EMS Éditions.

Heraud, J.-A., & Kahn, R. (2012). Les théories de l'espace : une approche économique. *Revue d'économie régionale & urbaine, 2012*(1), 3–28.

Illou, M. A., & Oumari, L. (2023). Fondement théorique de l'attractivité territoriale et les indicateurs de mesure associés. *International Journal of Accounting, Finance, Auditing, Management and Economics, 4*(3), 891–918.

Kachwamba, M. (2011). Impact of e-government on transaction cost and FDI inflows: A proposed conceptual framework. *International Journal of Business and Management, 6*(11), 285–296.

Krifa-Schneider, H., & Bauduin, N. (2007). Dynamique et attractivité territoriales : vers une politique d'attractivité multi-cibles. *Géographie, économie, société, 9*(2), 181–202.

Lamatsch, H. (2023). L'efficacité des services publics à l'ère du numérique. *Revue française d'administration publique, 185*(1), 67–84.

Luna-Reyes, L., Bertot, J., & Mellouli, S. (2014). Open government, open data and digital government. *Government Information Quarterly*.

Máchová, R., Volejníková, J., & Lněnička, M. (2018). Impact of e-government development on the level of corruption: Measuring the effects of related indices in time and dimensions. *Review of Economic Perspectives, 18*(2).

Meunier, C., & Mignolet, M. (2004). Les déterminants de la localisation industrielle en Europe. *Revue d'économie régionale & urbaine, 2004*(2), 251–274.

Meyronin, B. (2015). *Marketing territorial : enjeux et pratiques* (2e éd.). Vuibert.

Michalet, C. (1999). *La séduction des nations ou comment attirer les investissements*. Economica.

African Scientific Journal
ISSN : 2658-9311
Vol : 03, Num 39 Décembre 2026

Moine, A. (2006). Le territoire comme système complexe : un concept opératoire pour l'aménagement et la géographie, 115–132.

Ojha, S. Palvia, & M. Gupta (2008). A model for impact of e-government on corruption: Exploring theoretical foundations. In *Critical thinking in e-governance* (pp. 160–170).

Pecqueur, B. (2005). Le développement territorial : une nouvelle approche des processus de développement pour les économies du Sud. Dans *Le territoire est mort. Vive les territoires !* (p. 22).

Pecqueur, B. (2015). Le territoire, espace de coordination entre acteurs et institutions. *Géographie, économie, société, 17*(1), 123–142.

Pecqueur, B., & Coissard, S. (2007). *Des avantages comparatifs aux avantages différentiels, une approche par le territoire* [Communication]. XLIIe Colloque de l'ASRDLF, Grenoble et Chambéry.

Pesqueux, Y. (2009). *La notion de territoire* [Communication]. Colloque Propedia – Observatoire économique des banlieues, Paris, France.

Poirot, J., & Gérardin, H. (2010). L'attractivité des territoires : un concept multidimensionnel. *Mondes en développement, 149*, 27–41.

Schmidthuber, L., Willems, J., & Krabina, B. (2023). Trust in public performance information: The effect of data accessibility and data source. *Public Administration Review*, 279–295.

Torre, A. (2002). Les AOC sont-elles des clubs ? Réflexions sur les conditions de l'action collective localisée, entre coopération et règles formelles. *Revue d'Économie Industrielle, 100*(1), 39–62.

Vaesken, P., & Zafiropoulou, M. (2008). *Les parties prenantes dans l'articulation de la régulation et de la gouvernance d'un territoire d'économie sociale et solidaire* [Communication]. 19e Congrès de l'AGRH.

Veltz, P. (2005). *Mondialisation, villes et territoires*. Presses universitaires de France.

Wirtz, B., Weyerer, J., & Rösch, M. (2019). Gouvernement ouvert et participation citoyenne : analyse empirique des attentes des citoyens en ce qui concerne les données gouvernementales ouvertes. *Revue Internationale des Sciences Administratives*, 583–601.

Zenker, S., & Braun, E. (2017). Questioning a "one size fits all" city brand: Developing a branded house strategy for place brand management. *Journal of Place Management and Development, 10*(3), 270–287.

Zimmermann, J.-B. (2005). Entreprises et territoires : entre nomadisme et ancrage territorial. *La Revue de l'Ires*, 21–36.